



Lac Blanc Tonique

Auberge du Vallon
68650 - Le Bonhomme
Tél. +33 (0) 389 713 545

www.lac-blanc.com
www.lacblanc-bikepark.com

DDT
Cité Administrative Bat K
68026 Colmar Cedex

Objet : réponse écrite à l'avis 2019APGE18 de la MRAE
Projet de luge sur rails commune de Le Bonhomme

Le Bonhomme, le 03 avril 2019

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale Grand Est délivré le 22 mars 2019 et apportons ci-après les précisions demandées.

1) Bilan des mesures d'évitement, réduction et compensation des précédents aménagements du domaine skiable du Lac Blanc

Nous joignons en annexe 1 le document de synthèse, fourni par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc destinataire des mesures préconisées, qui reprend l'ensemble des actions préconisées et leur résultat.

2) Mesures de réduction de l'impact visuel des rails et de la vrille et d'amélioration du stationnement et de l'affichage au niveau du carrefour donnant accès à ce parking

Il convient tout d'abord de noter que le parcours se situe entièrement en contrebas de la route reliant le col du Calvaire au col du Bonhomme. Il n'est donc pas visible depuis la route.

Les seuls éléments visibles depuis la route sont les zones d'embarquement et de débarquement ainsi que le dessus de la vrille dont le point haut se situe à 2,50m au dessus du niveau de la route, masqués pour partie par le bâtiment d'accueil et le bâtiment technique.

L'essentiel du tracé est en partie boisée et, pour les zones qui seraient à découvert, notamment dans le pré en lisière de forêt, nous allons :

- laisser pousser les herbes le long de la piste de manière à atténuer la visibilité du rail qui est à une hauteur d'environ 50 cm du sol. Il est d'ailleurs prévu qu'une seule fauche à partir de septembre à une hauteur de 15 cm minimum, Nous joignons 2 photos permettant de voir l'intégration des rails dans des portions enherbées.
- diminuer l'aspect brillant en traitant la partie supérieure du rail avec une peinture antidérapante à base de silice à l'instar du rail situé sur la montée. Cette peinture grise et mate enlève totalement l'aspect brillant.

Nous joignons le plan du tracé actualisé des zones traitées avec la peinture mate ainsi que des photos permettant d'appréhender la différence de teinte et de brillance.



Lac Blanc Tonique

Auberge du Vallon
68650 - Le Bonhomme
Tél. +33 (0) 389 713 545

www.lac-blanc.com
www.lacblanc-bikepark.com

En ce qui concerne le stationnement, il convient au préalable de rappeler que, lors du démarrage des travaux d'aménagement du site en 2005, les Elus avaient validé, à la demande des services de l'État, le principe de ne pas réaliser de places de stationnement supplémentaires malgré l'installation du télésiège.

Il s'agit donc aujourd'hui de réaménager les parkings existants, et notamment celui qui jouxte la zone d'accueil de la luge. A cette fin, le syndicat mixte s'est rapproché de l'ADAHR pour une mission en cours de réalisation.

Quant à la signalétique, comme stipulé sur le document en annexe 1 (bilan des actions du SMALB), l'étude a été réalisée avec un cabinet d'étude spécialisé (COVADIS). Le schéma directeur a été établi et la définition d'un avant projet va être réalisée prochainement en fonction du budget du syndicat mixte.

Il faut savoir que ce type d'activité est une activité "d'opportuniste", c'est à dire qu'elle attire des clients déjà sur place ou de passage. Elle génère très peu de déplacement spécifique. En effet, un tour de luge sur rail durant environ 7 minutes, nous n'envisageons pas que des personnes puissent faire 1/2h voire 1h de route juste pour cela.

Nous avons donc estimé que les clients de la luge sont déjà présents sur le site en hiver, l'accès à lac blanc 1200 étant difficile, et qu'en dehors de l'hiver, la capacité globale de stationnement est largement suffisante car sous-utilisée actuellement.

3) Compléter le dossier sur les aspects de démantèlement des installations et de remise en état du site

La piste de luge est construite pour une durée de vie d'environ 30 ans. L'essentiel de la structure est métallique, composé de tubes et de platines en inox et de supportages en acier galvanisé.

La piste est essentiellement crayonnée au sol.

Seuls la vrille et le pont sont fixés sur des massifs béton, sur un périmètre très restreint au départ de la piste.

L'installation prévoit également la réalisation d'un tunnel, sous la piste de ski.

Le démontage de l'installation :

Le démontage des rails se fait sans altération du sol. Le démontage s'effectue par déboulonnage et tronçonnage de longueurs de 6m.

Tous les matériaux de ligne (tubes inox, câble et supports galvanisés.) sont récupérés, triés et évacués en centre de tri pour recyclage.

Un nettoyage complet de tout déchet éventuel sera bien évidemment effectué.



Lac Blanc Tonique

Auberge du Vallon
68650 - Le Bonhomme
Tél. +33 (0) 389 713 545

www.lac-blanc.com
www.lacblanc-bikepark.com

L'évacuation des massifs béton :

Tous les massifs béton de la vville et du pont sont réalisés par blocs de 1m³ à 3m³ maximum. La majorité des blocs seront donc déchaussés par terrassement périphérique à la mini pelle et évacués au camion grue par simple levage. Pour les trois massifs les plus gros (massif central de vville et 2 massifs de pont) après avoir été déchaussés ils seront éclatés en deux parties et évacués de la même manière. Tous les déchets seront évacués et triés en centre dédié. Le remblaiement des excavations sera effectué avec les matériaux de proximité immédiate du site.

La remise en état des sols

Au terme du démontage de la ligne et des massifs, les sols seront remis à leur état d'origine, à savoir :

- pour les parties situées dans le pré : les éléments sont uniquement crayonnés au sol. Dans la mesure où nous ne ferons que faucher, une fois par an au mois de septembre, le sol sera rendu à son état d'origine.
- pour les parties boisées : la régénération naturelle devrait être satisfaisante pour ces parties.

Nous espérons que ces éléments répondront à votre demande d'informations complémentaires et vous assurons de notre volonté de réaliser ce projet dans les meilleures conditions de protection de notre environnement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrice PERRIN
Directeur Général